

 **DURÉE**
3 jours (21 h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
à définir

Indisponibilité physique des contractuels : le congé maladie d'origine non professionnelle



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Connaître la réglementation et les procédures
Connaître les dispositions du régime général de la Sécurité sociale
Gérer un arrêt maladie
Savoir quand saisir le conseil médical
Donner des renseignements à son agent sur ses droits



PUBLIC VISÉ

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés, secrétaires de mairie, élus



PRÉREQUIS

Aucun prérequis



CONTENU

Fondement juridique
Notions d'aptitude physique
Protection sociale (CPAM) :
- Assurance maladie
- Assurance maternité
- Assurance du risque professionnel
Protection statutaire (employeur)



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Apports de connaissances théoriques
Mises en situation
Étude de cas

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

Moyens d'encadrement :

Responsable du service instances médicales

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Quizz final
Questionnaire de satisfaction
Attestation de fin de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel